

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2024-061

Séance du 19 novembre 2024

**L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE
ET LE DIX-NEUF NOVEMBRE À 20 HEURES 30,**
le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2024.

Présents : BOUTON Chloé, CAVILLON Hervé, CHARVET Aurélien,
COURTOIS Sandrine, FAVIER Alexis, HENRY DIT GUILLAUMIN
Stéphane, PAUGET Antoine, SALLET Jacques, SYLÉNÉ Florine,
VÉLON Guillaume.

Excusées : GINAS Frédérique (pouvoir à COURTOIS Sandrine),
PERTUIZET Anaïs (pouvoir à SYLÉNÉ Florine).

Absents : BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali, MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : VÉLON Guillaume.

OBJET : Téléphonie mairie : choix du fournisseur pour optimisation du contrat et passage à la fibre optique.

Monsieur l'Adjoint délégué aux réseaux secs et humides explique que plusieurs rencontres ont eu lieu avec M. GRUNEISEN, commercial de l'entreprise KOÉSIO, pour l'étude d'une proposition commerciale pour la location d'un standard téléphonique et la mise en place de la fibre optique.

Le contrat actuel de standard est onéreux, un nouveau contrat permettrait d'effectuer des économies.

L'offre de la société KOÉSIO porte sur la location de deux téléphones sans fil, un poste filaire avec casque, un central, une borne Wifi et un contrat fibre. Le rachat du contrat ORTEL, en cours est également prévu dans l'offre tarifaire (1 an d'engagement reste à payer).

Monsieur l'Adjoint délégué aux réseaux secs et humides explique qu'une autre offre répondant aux mêmes besoins a été faite à distance par l'opérateur téléphonique BOUYGUES suite à un rendez-vous téléphonique.

M. l'Adjoint délégué aux réseaux secs et humides présente le tableau comparatif des 2 offres :

KOESIO				BOUYGUES			
Désignation	Quantité	Montant HT / mois	Montant TTC / mois	Désignation	Quantité	Montant HT / mois	Montant TTC / mois
Rachat du contrat en cours		89,670 €	107,604 €	Rachat du contrat en cours		57,830 €	69,396 €
Matériel				Matériel			
IPBX Alcatel	1	38,816 €	46,579 €				
Switch Alcatel	1	24,107 €	28,928 €	Switch	1		
Canal SIP VOIP	2	7,715 €	9,258 €	Adaptateur VOIP	1		
Poste standard ALE 300	1	19,117 €	22,940 €	Poste standard WT8881	1		
Mise en place d'un Rainbow Essential	1	0,163 €	0,196 €	Routeur fibre FTTH + option backup	1		
Poste DECT Gigaset S700H Pro IP	2	19,934 €	23,921 €	Poste sans fil type Gigaset	2		
Borne DECT N610 PRO GIGASET	1	7,862 €	9,434 €				
Borne Ruckus R350 Wifi 6	1	18,628 €	22,354 €	Borne Wifi	1		
Casque Engage 65 Binaural	1			Casque sans fil			
Câble USB pour Alcatel 300 et casque Engage 65	1	26,055 €	22,354 €		1		
Licence Exchange Online - Compte mail supplémentaire	1	6,535 €	7,842 €	Licence et carte Centrex	1		
Nom de domaine	1	3,396 €	4,075 €	Musique d'attente personnalisée	1		
Intégration sur site, paramétrage et maintenance illimitée	1	7,212 €	8,654 €	Pré visite, installation et formation	1		
TOTAL MATÉRIEL		179,540 €	206,536 €	TOTAL MATÉRIEL		272,000 €	326,400 €
Opérateur fixe				Opérateur fixe			
Fibre optique FTTH 1 GBPS adresse IP incluse	1	85,000 €	102,000 €	Fibre optique FTTH 1 GBPS adresse IP incluse	1	19,900 €	23,880 €
SDA IP - Portabilité et intégration sur site	1	1,000 €	1,200 €	SDA IP - Portabilité et intégration sur site	3	40,500 €	48,600 €
1 TOIP (2 lignes simultanées)	1	34,000 €	40,800 €	1 TOIP (2 lignes simultanées)	1	9,000 €	10,800 €
TOTAL OPÉRATEUR		120,000 €	144,000 €	TOTAL OPÉRATEUR		69,400 €	83,280 €
TOTAL OFFRE		389,210 €	458,140 €	TOTAL OFFRE		399,230 €	479,076 €
Frais d'accès au service	1 seule fois	210,000 €	252,000 €	Frais d'accès au service	1 seule fois	359,900 €	431,880 €
				Remise de 6 mois opérateur		-416,400 €	-499,880 €
Coût global pour 21 trimestre		24 730,230 €	29 676,276 €	Coût global pour 21 trimestre		25 094,990 €	30 113,988 €
Delta		-364,760 €	-437,712 €				

M. l'Adjoint délégué aux réseaux secs et humides précise que les contrats sont des engagements de 21 trimestres et que la différence de prix est d'environ 500 € sur 5 ans. Il précise aussi qu'une économie non négligeable d'environ 2 000 € par an sera faite par rapport au contrat actuel.

Un élu explique que la commune a déjà un nom de domaine hébergeant le site internet et de la possibilité de l'utiliser pour le stockage des données internet.

M. l'Adjoint délégué aux réseaux secs et humides ajoute que la société KOÉSIO a une agence locale à Bourg-en-Bresse et que le commercial, M. GRUNEISEN s'est montré très disponible et s'est déplacé à plusieurs reprises, alors que les échanges avec la société BOUYGUES TELECOM ont été effectués uniquement par téléphone.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

ACCEPTER la proposition de la société KOÉSIO pour la location du matériel de téléphonie avec rachat du contrat actuel jusqu'à échéance, pour un montant de 454,075 € par mois ainsi que des frais de mise en service de 252 €.

AUTORISER M. le Maire à signer le contrat de location ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier ;

PRÉCISER que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de la société KOÉSIO pour la location du matériel de téléphonie avec rachat du contrat actuel jusqu'à échéance, pour un montant de 454,075 € par mois ainsi que des frais de mise en service de 252 €.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de location ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier ;

PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

